

MONTBARTIER 1944

Le 26 juillet 1944

7h30du matin





PREFECTURE DE
Tarn et Garonne

MINUTE

4/40
Montbartier

Cabinet du Préfet

4 AOUT 1944



4.997 RD/RR

LE PREFET de Tarn et Garonne
à
Monsieur le Préfet Régional
Cabinet TOULOUSE

J'ai l'honneur de vous signaler un incident qui s'est produit entre la milice et les troupes d'opérations à Montbartier.

Le Mercredi 26 juillet, à 7 h 30, 7 miliciens, venant de Montauban, ont cerné la maison de M. BLADANET, boulanger à Montbartier. D'eux d'entre eux sont entrés au fournil et, en l'absence de M. BLADANET, père, ont arrêté M. BLADANET fils, en lui déclarant qu'ils le prenaient comme otage.

Ils se sont ensuite dirigés chez M. CASTELNAU, maire de Montbartier, âgé de 77 ans, qu'ils ont également arrêtés et transportés, avec M. BLADANET, au domicile de M. CO... milicien, chez lequel devait avoir lieu le battage de blé.

M. BLADANET et CASTELNAU ont été conduits au fond d'une érange et gardés à vue par des miliciens qui les ont prévenus qu'au moindre geste ils seraient fusillés.

Pendant ce temps, un membre de la famille de chacun des deux otages s'est rendu chez le Capitaine Allemand commandant les troupes stationnées à Montbartier et ont avisé ce dernier de ce qui venait de se passer. Le capitaine allemand prit fort mal la chose et entra dans une violente colère à l'égard des miliciens. Il se rendit immédiatement sur les lieux avec deux camions remplis de soldats allemands en tenue de combat.

Le Chef de détachement milicien, qui circulait à pied, avec une mitrailleuse à la main, fut rencontré le premier, désarmé et gardé à vue. L'Officier allemand le prit ensuite à partie et lui adressa des reproches, voire des injures, en lui administrant une paire de gifles.

Chez le milicien CO... tous les miliciens furent désarmés. CO... fut également gratifié de 2 coups de poings. Les deux otages furent renvoyés chez eux. Il obligea ensuite les miliciens à continuer le battage et informa CO... qu'une sanction serait prise à son égard.

Vers 11 heures, le Chef Départemental de la milice aurait eu un entretien assez froid avec le Capitaine qui aurait néanmoins permis que les soldats allemands qui gardaient les miliciens soient retirés.

Dans la soirée, le Chef Départemental de la milice revint, avec des membres de la Gestapo, qui interrogèrent les miliciens sur les raisons de leur attitude. Ceux-ci auraient déclaré que les personnes arrêtées étaient communistes, ce qui a été démenti par l'officier allemand qui s'est porté garant de tous les habitants de Montbartier qu'il connaît parfaitement.

.....





.....

En conclusion, le Capitaine Allemand a déclaré que la Commune de Montbartier est placée, depuis 2 ans, sous son autorité et qu'il ne tolérerait, à l'avenir, la présence d'aucun milicien et que ceux-ci seraient exposés au feu des mitraillettes allemandes s'ils circulaient armés sur le territoire de la Commune. Il a ensuite intimé l'ordre au milicien COLLETTI de quitter le village dès le lendemain.

M. BOULIE Lucien, Président de la Légion, Syndic de la corporation paysanne, serait venu dire au Capitaine allemand que cet incident aurait dû se régler entre français. Il aurait reçu, lui aussi, une paire de gifles.

En outre, il lui aurait déclaré qu'il mettrait fin au marché noir qu'il faisait avec ses pommes de terre et sa paille et, qu'en conséquence, il lui réquisitionnait 10.000 kgs de pomme de terre et de la paille.

Le Préfet.

L'original figure au dossier N° 126, relatif à M. Louis Boucraux. Voir aux Archives Départementales (Documents Préfectoraux).

